



FO JUSTICE POLYNÉSIE

NOTE DE REMERCIEMENT

MAURUURU ROA À TOUTES ET À TOUS !

MOBILISATION DU 27 AOÛT 2026 – CD DE TATUTU

FO Justice Polynésie adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des personnels, adhérents, sympathisants et soutiens qui ont répondu présents à la mobilisation du 27 août 2026 devant le **Centre de détention de Tatutu**.

Votre présence nombreuse, votre solidarité et votre détermination ont permis de porter avec force nos revendications auprès des plus hautes autorités de l'Administration pénitentiaire.



DES ENGAGEMENTS CONCRETS OBTENUS LORS DE LA VISIOCONFÉRENCE DU 27 AOÛT 2026

1

OFFICIERS RETOUR DE DEUX AGENTS ORIGINAIRES

Retour en Polynésie française des deux officiers originaires, avec une prise de fonctions annoncée au **1^{er} janvier 2027**.

2

CPIP DEUX RETOURS DÉJÀ CONCRÉTISÉS

Sur les 3 CPIP originaires dont **FO Justice demande le retour** :

- 1 CPIP affectée au SPIP de Faa'a-Nuutania
- 1 CPIP affectée au SPIP d'Uturoa

Prises de fonctions au 1^{er} septembre 2026.

Pour la troisième situation : arbitrage de la DGAP attendu.

3

PERSONNEL TECHNIQUE RETOUR AU FENUA

Retour du technicien originaire, avec une prise de fonctions annoncée au **1^{er} mars 2027**.

4

PERSONNEL ADMINISTRATIF CD DE TATUTU

La DGAP étudie l'affectation au CD de Tatutu d'un personnel administratif actuellement affecté au SPIP de Papeete.

Arbitrage de la DGAP attendu.

5

DIRECTION DU CD DE TATUTU

La DGAP s'engage à ce que la candidature de la cheffe d'établissement soit retenue lors de la CAP de mobilité de **septembre 2026**, avec une prise de fonctions sur son nouveau poste au **1^{er} janvier 2027**.

6

MONITEURS DE SPORTS

Arbitrage de la DGAP attendu afin de résoudre leur situation et de régulariser leur MAD.

7

BRIGADIERS-CHEFS ET MAJORS

Réponse attendue de la DGAP concernant l'ouverture de postes vacants dans les établissements pénitentiaires de Polynésie française lors de la prochaine CAP de mobilité.

8

LA DGAP NOUS A DEMANDÉ UN DÉLAI DE 3 À 4 SEMAINES

pour tenir ses engagements, ainsi que la suspension du blocage de l'établissement.

Parmi ces engagements, nous avons notamment :

● MANQUE D'EFFECTIF AU CP DE FAA'A NUUTANIA

Le CP de Faa'a Nuutania présente un taux de couverture de 85 %, soit l'un des taux les plus faibles d'Outre-mer.

Nous avons demandé le retour de nos originaires afin de combler ce déficit en personnels de surveillance.

● CRÉATION D'UNE DÉLÉGATION TERRITORIALE

Comme préconisé dans le rapport de l'Inspection Générale de la Justice, la DGAP étudie la création d'une délégation territoriale pour la Polynésie française.

FO JUSTICE POLYNÉSIE RESTERA VIGILANTE ET PLEINEMENT MOBILISÉE

jusqu'à la concrétisation de l'ensemble de ces engagements et des arbitrages attendus.

FA'AHOI MAI TA TATOU MAU TAMARI'I I TE FENUA !